

REPORTING MENSUEL

DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS
COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE*

SEYOND EUROPE MINVOL

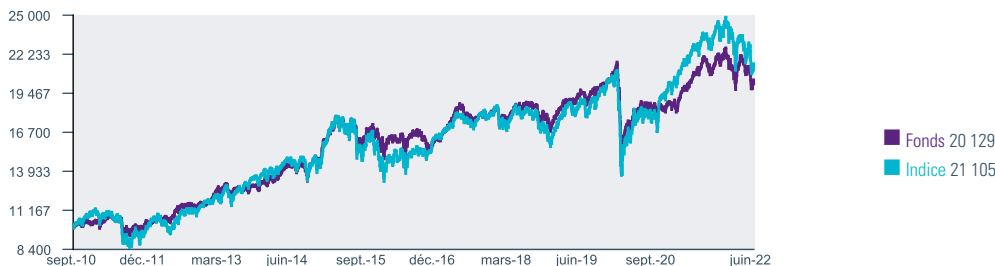
JUIN 2022

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Investit principalement dans des sociétés européennes.
- Vise à offrir un couple rendement-risque attractif grâce à une approche modélisée de réduction des risques avec une marge de manoeuvre discrétionnaire.
- Cherche à construire un portefeuille diversifié, composé de titres faiblement volatils et peu corrélés entre eux.
- Cherche à fournir une solution complémentaire aux pures stratégies fondamentales de sélection de titres.

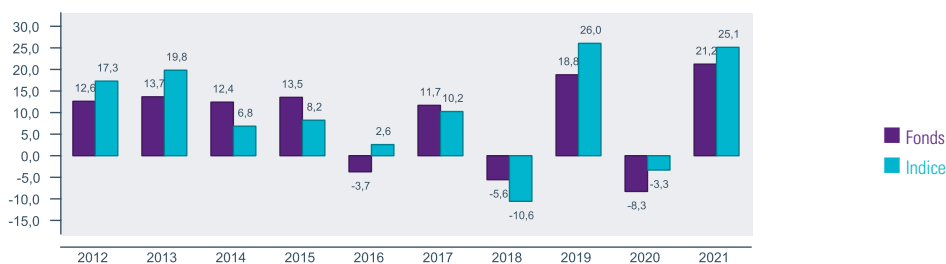
CREISSANCE DE 10 000 (EUR)

LES PERFORMANCES INDICUÉES SONT REPRÉSENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS.



La performance indiquée pour le fonds avant son lancement, pour la période du 30/09/2010 au 27/11/2013, est issue de la performance historique de Seeyond Europe Minimum Variance, FCP de droit français, enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers et géré par la même société de gestion selon un processus d'investissement identique. Cette performance a été ajustée afin de refléter au mieux les différents frais applicables au fonds.

PERFORMANCE ANNUELLE %



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %
1 mois	-5,20	-7,73
3 mois	-6,29	-9,00
Début année	-10,71	-13,84
1 an	-3,17	-6,54
3 ans	4,59	13,02
5 ans	12,35	21,42
Depuis la création	101,29	111,05

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de mois)	Fonds %	Indice %
3 ans	1,51	4,16
5 ans	2,36	3,96
Depuis la création	6,13	6,56

INDICATEURS DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	11,40	18,75	15,56	13,64
Volatilité de l'indice	14,42	22,58	18,88	17,25
Tracking error	7,04	7,59	6,51	6,81
Alpha	1,56	-1,67	-0,60	0,73
Bêta	0,69	0,79	0,78	0,73
Ratio de Sharpe du fonds *	-0,23	0,11	0,18	0,48
Ratio de Sharpe de l'indice *	-0,41	0,21	0,23	0,45
R²	0,77	0,90	0,90	0,86

* Taux sans risque sur la période : EONIA capitalisé chaîné avec ESTR capitalisé depuis le 30/06/2021.

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de trimestre)	Fonds %	Indice %
3 ans	1,51	4,16
5 ans	2,36	3,96
10 ans	6,28	7,50
Depuis la création	6,13	6,56

Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont nettes de toutes charges imputées aux fonds mais n'incluent pas les incidences des commissions de vente, de la fiscalité ou des commissions d'agent payeur, et supposent un réinvestissement des dividendes le cas échéant. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif. Veuillez lire les notes complémentaires fournies aux pages 3 et 4 du présent document pour prendre connaissance d'informations importantes.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

*Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement.

CLASSE D' ACTIONS: R/A (EUR)



Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

Superformer l'indice de référence MSCI Europe Dividende Net Réinvesti (indice de référence du portefeuille) sur sa période minimale d'investissement recommandée de 5 ans tout en maintenant une faible volatilité.

Rating Morningstar TM

★★★ | 30/06/2022

Catégorie Morningstar TM

Europe Large-Cap Blend Equity

Indice de comparaison

MSCI EUROPE NET TOTAL RETURN EUR INDEX

L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Compartiment de SICAV
Création de la classe d'actions	30/09/2010
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH
Devise	EUR
Heure limite de centralisation	13:30 CET J
Actif net du fonds	EURm 507,1
Horizon d'investissement recommandé	> 5 ans
Type d'investisseur	Particulier

CLASSES D' ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
H-R/A (USD)	LU1118019329	NATMHRA LX
R/A (EUR)	LU0935229400	NATMVER LX
R/D (EUR)	LU0935229582	NASERDE LX

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement généralement inférieur Rendement généralement supérieur

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement repose sur des données historiques.

En raison de sa politique d'investissement, le compartiment est exposé principalement aux risques suivants :

- Risque de perte en capital
- Risque actions
- Risque petites et moyennes valeurs.
- Impact des techniques de gestion
- Investissement sur la base des critères ESG

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.



Seeyond Europe Minvol

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 30/06/2022

ALLOCATION D'ACTIFS	Fonds %
Actions	97,8
OPC Actions	1,7
Liquidités	0,5
Total	100,0
en % de l'actif net	

10 PREMIÈRES LIGNES	Fonds %
KONINKLIJKE NA EUR	3,5
NOVARTIS SE CHF	3,3
QIAGEN NV GY EUR	2,9
BARRY SE CHF	2,6
NESTLE SA-REG SE CHF	2,5
KPN (KONIN) NA EUR	2,3
ROCHE SE CHF	2,2
EURONEXT NV FP EUR	2,0
TRYG A/S DC DKK	2,0
SWISSCOM SE CHF	1,9
Total	25,1
Nombre de lignes en portefeuille	124

EXPOSITION PAR DEVISES	Fonds %
Euro	58,8
Franc Suisse	18,8
Livre Sterling	13,2
Couronne Danoise	6,2
Couronne Norvégienne	1,7
Couronne Suédoise	0,7
Zloty polonais	0,5
Dollar US	0,1
Couronne Tchèque	0,0
Autres devises	0,0
en % de l'actif net opérations de change à terme incluses	

RÉPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION	Fonds %	Indice %
< 3 Mrds USD	1,5	0,1
3 à 7 Mrds USD	15,7	3,9
7 à 25 Mrds USD	40,9	26,3
> 25 Mrds USD	41,4	69,7
Trésorerie	0,6	0,0

RÉPARTITION SECTORIELLE	Fonds %	Indice %
Santé	20,6	16,7
Biens de consommation de base	19,7	13,8
Finance	12,0	15,9
Services de communication	11,2	4,0
Services aux collectivités	8,0	4,4
Matériaux	7,4	7,2
Industrie	7,3	13,9
Immobilier	4,2	1,0
Consommation discrétionnaire	3,8	10,0
Technologies de l'information	3,1	6,9
Energie	2,0	6,3
Trésorerie	0,6	0,0
Nomenclature MSCI		

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ZONE	Fonds %	Indice %
Euro	52,6	48,3
Europe ex Euro	37,1	38,7
Amérique du nord	9,0	9,6
Trésorerie	0,5	0,0
Europe Emergents	0,5	0,0
Europe	0,3	0,0
en % de l'actif net		

CLASSE D' ACTIONS : R/A (EUR)

FRAIS

Frais globaux	1,80%
Commission de souscription max	4,00%
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	-
VL (30/06/2022)	2 012,93 EUR
Les Frais globaux comprennent les Frais de gestion et les Frais d'administration. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la définition en fin de document.	

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Gestionnaire financier
SEEYOND

Seeyond est le spécialiste de la gestion quantitative active de Natixis Investment Managers. A travers une approche intégrant une dimension humaine à la rigueur de processus d'investissement quantitatifs, les stratégies de gestion de Seeyond recherchent une rémunération optimale du risque, et ce sur trois expertises cœur : gestion actions, gestion multi-classes d'actifs et gestion volatilité & overlay. Ces stratégies s'appuient sur la longue expérience des marchés financiers et sur les solides compétences quantitatives des professionnels de Seeyond.

Siège social	Paris
Fondé	2012
Actifs sous gestion (milliards)	\$ 9.3 (31/12/2021) € 8.6

Gérants de portefeuille

Nicolas Just CFA : a débuté sa carrière dans la finance en 1994 ; a rejoint Ostrum AM en 2008 ; MBA, CEMS (Management), HEC Paris.

Juan Sebastian Caicedo CFA : a débuté sa carrière dans la finance chez Ostrum AM en 2009; ESCP Europe.

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

INFORMATIONS

Questions sur le prospectus

E-mail ClientServicingAM@natixis.com

ESTIMATION DU SCR*

	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022
SCR Global	47.68	47.91	48.89	43.21	36.36
SCR Taux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SCR Taux Up	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SCR Taux Down	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SCR Actions	44.89	44.28	45.67	40.78	34.22
SCR Actions Type I	44.89	44.28	45.67	40.78	34.22
SCR Actions Type II	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chocs retenus (I/II)***	44.66/54.66	44.31/54.31	45.88/55.88	40.40/50.40	33.66/43.66
SCR Spread	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SCR Devise	8.36	10.32	9.41	10.01	8.77

En %

* Donné à titre d'information, il n'intègre pas d'éléments de passif.

** SCR retenu pour le SCR Global.

*** Chocs Actions de type I et II réglementaires intégrant le dampener.

Les calculs de SCR unitaires et agrégés sont basés sur les orientations publiées par la Commission Européenne et EIOPA. Ils constituent une estimation du risque de marché par les SCR Taux, Actions, Spread et devise hors concentration sans prise en compte du passif de l'investisseur. Ils ne sauraient engager la responsabilité de Natixis Investment Managers International.

GLOSSAIRE

Le SCR (Solvency Capital Requirement) est une exigence en fonds propres correspondant à une perte sur un an avec un intervalle de confiance de 99.5% (Value-at Risk). Il couvre tous les risques auxquels un assureur peut être exposé (risque de marché, risque de contrepartie, risque opérationnel, risque vie, non-vie...). Les calculs de SCR des portefeuilles concernent uniquement l'actif, le passif étant propre à chaque assureur. Ces calculs sont basés sur le modèle standard, tel que défini dans la documentation « Technical Specification for the Preparatory Phase » publiée par l'EIOPA le 30/04/2014.

Le SCR marché est constitué de plusieurs composantes qui concernent différents instruments selon les chocs appliqués.

- **SCR Taux** : Les produits de taux subissent deux chocs des courbes de taux proportionnels à leur niveau, avec application d'un choc minimum de 1% dans le cas de la hausse des taux. Un choc est appliqué à la hausse, l'autre à la baisse. Le résultat le plus important du choc est conservé.
- **SCR Actions** : Les actions sont divisées en deux catégories - Les actions globales (Type I – OCDE ou Europe) et les autres actions (incluant non-OCDE, non cotées, private equity...). Les actions subissent un choc selon leur catégorie (39% ou 49%) assorti d'un « amortisseur » calculé en fonction de la moyenne glissante sur 3 ans de leur indice. Le SCR Actions total est la somme des SCR des deux types à laquelle est appliquée une corrélation.
- **SCR Spread** : Les positions de crédit subissent un choc dépendant de leur sensibilité au taux et de leur notation. Les chocs sont plus importants pour des notations faibles et des durations longues. Plusieurs cas sont traités dans des conditions spécifiques (obligations d'État, dérivés de crédit, titrisations, loans...).
- **SCR Devise** : Un choc à la hausse et à la baisse est appliqué contre la devise locale. Certaines devises sont traitées avec un choc moindre que le 25% standard. Le SCR Devise total est la somme des maximums (hausse ou baisse) pour chaque devise.

Les composants de SCR sont calculés pour chaque ligne des portefeuilles et sont agrégés selon une matrice de corrélation. La matrice de corrélation diffère selon les chocs retenus (hausse ou baisse). Le SCR Global retenu est celui correspondant au scénario de taux (hausse ou baisse) le plus défavorable.

FONDEMENT

Le fonds investit principalement dans des actions européennes. En mettant en oeuvre une approche systématique, les gérants sélectionnent des titres faiblement volatils et peu corrélés entre eux et se concentrent sur la contribution de chaque titre à la volatilité globale du portefeuille. Cette approche débouche sur la construction d'un portefeuille diversifié cherchant à améliorer les performances du portefeuille ajustées du risque. L'accent mis sur la recherche de la minimisation du risque distingue la stratégie des approches de gestion actions plus traditionnelles.

Reporting extra-financier

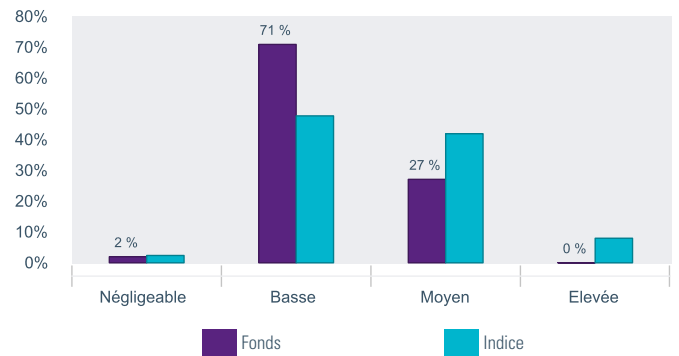
CATÉGORIES RISQUE ESG

Du risque le plus faible au plus élevé

	Fonds		Indice	
	Nombre de valeurs	Poids	Nombre de valeurs	Poids
Négligeable	4	2 %	18	2 %
Basse	87	71 %	223	48 %
Moyen	32	27 %	159	42 %
Elevée	0	0 %	27	8 %
Total	123	100 %	427	100 %

CATÉGORIES RISQUE ESG

Du risque le plus faible au plus élevé



Source : Sustainalytics

Score ESG Risque Catégorie - Grille de lecture

Négligeable (0-9.99) : impact financier lié à des problématiques E, S, ou G sur le portefeuille négligeable.	Basse (10-19.99) : impact financier lié à des problématiques E, S, ou G sur le portefeuille faible.	Moyen (20-29.99) : impact financier lié à des problématiques E, S, ou G sur le portefeuille modéré.	Elevée (30-39.99) : impact financier lié à des problématiques E, S, ou G sur le portefeuille élevé.	Critique (>40) : impact financier lié à des problématiques E, S, ou G sur le portefeuille sévère.
--	---	---	---	---

Chaque catégorie saisit un niveau d'impacts financiers importants découlant des facteurs ESG. La note est attribuée sur une échelle de 0 à 100, où les notes les plus faibles sont les meilleures, 0 indiquant qu'une entreprise n'a pas de risque ESG.

Source : Sustainalytics

RISQUE SCORE ESG

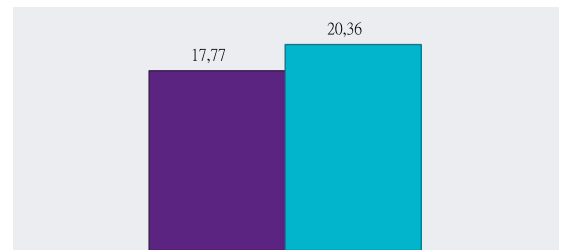
Plus le score est bas, plus le risque ESG est faible

Fonds	Indice
17,77	20,36

RISQUE SCORE ESG

Plus le score est bas, plus le risque ESG est faible

Risque le plus élevé

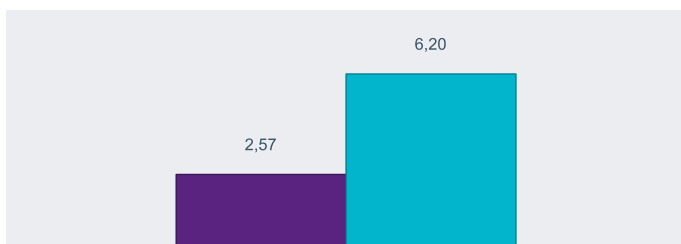


Risque le plus faible

Fonds

Indice

EMISSIONS CARBONE (MTCO2e)



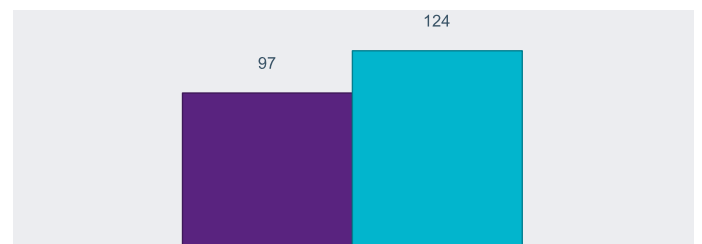
Fonds

Indice

Taux de couverture : 98 %

Emissions carbone. Exprimée en Million Tonnes CO2e (MTCO2e), cette mesure comptabilise les émissions de gaz à effet de serre « induites » par l'activité de l'entreprise prenant en compte les émissions directes (scope 1) et les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques (scope 2). Agrégée au niveau du portefeuille, cette mesure est la moyenne pondérée des « émissions carbone » des émetteurs du portefeuille. Les émissions du scope 3 ne sont pas prises en compte.

INTENSITÉ CARBONE (TCO2e/USD Mln Sales)



Fonds

Indice

Taux de couverture : 98 %

L'intensité carbone est le rapport entre les émissions carbone (Tonne CO2e) et le chiffre d'affaire (million USD) de l'entreprise. Agrégée au niveau du portefeuille, cette mesure est la moyenne pondérée des « intensités carbone » des émetteurs du portefeuille.

Source : Sustainalytics

Copyright © (2020) Sustainalytics. Tous droits réservés.

Ce rapport contient des renseignements élaborés par Sustainalytics. Ces informations et données sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (Données de tiers) et sont fournies à titre informatif uniquement. Ils ne constituent ni un produit ou un projet, ni un conseil en investissement, et ne sont pas tenus d'être complets, opportuns, exacts ou adaptés à une fin particulière. Leur utilisation est assujettie à des conditions disponibles à l'adresse <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers/>.

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le profil de risque et de rendement inclut un « indicateur synthétique de risque et de rendement » (SRRI), comme défini par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA). Cet indicateur de risque est calculé en fonction de la volatilité des rendements, en d'autres termes des fluctuations de la valeur d'inventaire nette (VIN) du fonds. L'indicateur est présenté sur une échelle numérique de 1 à 7, sachant que 1 représente le niveau le plus faible et 7 le niveau le plus élevé.

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Notation et catégorie Morningstar

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges

Les « Frais globaux » sont définis comme étant la somme des Frais de gestion et des Frais d'administration payés tous les ans par chaque Compartiment, autres que les impôts (comme la « Taxe d'abonnement ») et les charges relatives à la création ou la liquidation d'un Compartiment ou d'une Classe d'actions. Les Frais globaux ne dépasseront pas un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque Compartiment, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment à la section « Caractéristiques ». Les Frais globaux payés par chaque Classe d'actions, comme indiqué dans la description de chaque Compartiment, ne comprennent pas nécessairement toutes les charges relatives aux investissements de la SICAV (comme la Taxe d'abonnement, les frais de courtage et les charges relatives au remboursement de l'impôt à la source) qui sont payées par la SICAV. Sauf mention contraire dans la description d'un Compartiment, si les charges réelles annuelles payées par un Compartiment sont supérieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion prendra en charge la différence et le revenu correspondant sera comptabilisé sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV. Si les charges réelles annuelles payées par chaque Compartiment sont inférieures aux Frais globaux applicables, la Société de gestion conservera la différence et les charges correspondantes seront comptabilisées sous « Frais de la Société de gestion » dans le rapport annuel audité de la SICAV.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie mesure la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences :

- une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...),
- une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés,
- des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme,
- une politique de vote et d'engagement cohérente,
- des impacts positifs mesurés.

Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée.

Modifications des lois et/ou des régimes fiscaux : Chaque fonds est soumis aux lois et au régime fiscal du Luxembourg. Les titres détenus par chaque Fonds et leurs émetteurs seront soumis aux lois et régimes fiscaux de divers autres pays. Des modifications de ces lois et régimes fiscaux, ou de toute convention fiscale entre le Luxembourg et un autre pays, pourraient avoir un effet négatif sur la valeur de tout Fonds détenant ces titres.

Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Titres de participation : Les actions sont volatiles et peuvent fortement baisser en réaction à la conjoncture du marché et aux conditions économiques.

Investissements sur la base de critères ESG : Les critères environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (les critères d'« ESG Durable ») font partie de la politique en matière d'investissement. Les critères d'ESG Durable visent à mieux gérer les risques ainsi qu'à générer des rendements durables à long terme. L'application des critères d'ESG Durable au processus d'investissement peut amener le Directeur délégué des investissements à investir dans des titres ou à exclure ceux-ci pour des motifs non financiers, quelles que soient les possibilités disponibles sur le marché, si ces titres sont évalués sans tenir compte des critères d'ESG Durable.

Taux de change : Certains fonds sont investis dans des monnaies autres que leur monnaie de référence. Les variations des taux de change des devises étrangères affecteront la valeur des titres détenus par ces Compartiments. Pour les catégories d'actions non couvertes libellées dans des devises différentes de celle du fonds, les fluctuations des taux de change peuvent générer une volatilité supplémentaire au niveau de la catégorie d'actions.

Instruments financiers dérivés : Les produits dérivés, tels que les options, les contrats à terme et les contrats à livrer, comportent des risques de perte et peuvent entraîner des risques supplémentaires. Il s'agit notamment du manque de liquidité, de pertes éventuelles supérieures à l'investissement initial du fonds, de l'augmentation des coûts de transaction et d'une plus grande volatilité. Les primes d'option payées ou reçues par le Fonds sont faibles par rapport à la valeur de marché des investissements sous-jacents aux options. Cela signifie qu'acheter et vendre des options d'achat et de vente peut être plus spéculatif qu'investir directement dans les titres qu'elles représentent. Dans certaines conditions de marché, le Fonds pourrait être contraint de vendre des titres ou de fermer des positions sur produits dérivés à perte. Comme les produits dérivés dépendent de la performance d'un actif sous-jacent, ils peuvent être très volatils et sont soumis aux risques de marché et de crédit.

Risque lié à la concentration géographique : Les fonds qui concentrent leurs placements dans certaines régions peuvent encourir des pertes, notamment si l'économie de la région concernée subit des difficultés ou si les investissements deviennent moins attrayants dans cette région. En outre, les économies correspondant à ces placements peuvent être affectées de manière significative par des conditions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Impact des techniques de gestion : Le risque lié aux techniques de gestion est le risque de pertes accrues en raison de l'utilisation d'instruments financiers dérivés et/ou d'opérations de prêt et de rachat de titres.

Risque de liquidité : le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs de parts du FCP, correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.

Risque lié aux petites capitalisations : Les fonds qui investissent dans des sociétés de petites capitalisations boursières peuvent être particulièrement sensibles aux fluctuations de cours prononcées et à certaines fluctuations du marché, et peuvent avoir plus de difficultés à vendre leurs titres rapidement et facilement.

Risque de durabilité : Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

Seeyond est le spécialiste de la gestion quantitative active de Natixis Investment Managers. A travers une approche intégrant une dimension humaine à la rigueur de processus d'investissement quantitatifs, les stratégies de gestion de Seeyond recherchent une rémunération optimale du risque, et ce sur trois expertises cœur : gestion actions, gestion multi-classes d'actifs et gestion volatilité & overlay. Ces stratégies s'appuient sur la longue expérience des marchés financiers et sur les solides compétences quantitatives des professionnels de Seeyond.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Veuillez consulter le prospectus et le document d'informations clés pour l'investisseur préalablement à toute décision d'investissement. Ces documents sont disponibles, gratuitement et dans la langue officielle du pays d'enregistrement, auprès des bureaux de Natixis (im.natixis.com) et des agents payeurs indiqués ci-après : France : CACEIS Bank France, 1-3 , Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées collectivement « Natixis »). Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la section de documentation légale du site web (im.natixis.com/intl/intl-fund-documents)

Dans l'UE : Fourni par Natixis Investment Managers International ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris. Italie : Natixis Investment Managers International Succursale Italiana, Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. Pays-Bas : Natixis Investment Managers International, Netherlands (immatriculée sous le numéro 000050438298). Siège social : Stadsplateau 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. Suède : Natixis Investment Managers International, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516412-8372 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Kungsgatan 48 Str, Stockholm 111 35, Suède. Ou, fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Allemagne : Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 88541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Francfort-sur-le-Main. Belgique : Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique. Espagne : Natixis Investment Managers, Sucursal en España, Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les îles britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Fourni dans le DIFC et à partir de celui-ci par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubaï, Émirats arabes unis.

A Taiwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taiwan (R.O.C.), licence numéro 2020 FSC SICE n° 025, Tél. +886 2 8789 2788.

A Singapour : Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (immatriculée sous le n° 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

À Hong Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers International Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie. Le présent document ne constitue pas une offre publique de titre en Colombie et s'adresse à moins de 100 investisseurs spécifiquement identifiés.

En Amérique latine : Fourni par Natixis Investment Managers International.

Au Chili : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence à « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne n° 18627.

Au Brésil : Fourni à un professionnel de l'investissement spécifique identifié à titre d'information uniquement par Natixis Investment Managers International. Ce document ne peut être distribué qu'au destinataire indiqué. En outre, celui-ci ne doit pas être interprété comme une offre publique de titres ou d'instruments financiers associés. Natixis Investment Managers International est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Natixis investment managers peut décider de cesser la commercialisation de ce fonds conformément à la législation applicable.